

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 800/2008 de la Commission du 6 août 2008 déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (Règlement général d'exemption par catégorie) (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide	SA.42654 (2015/X)
État membre	Pays-Bas
Numéro de référence de l'État membre	NL_BZK_CSDO
Nom de la région (NUTS)	ZUID-HOLLAND Régions non assistées
Organe octroyant l'aide	Provincie Zuid-Holland Zuid-Hollandplein 1, 2509 LP, Den Haag www.zuid-holland.nl
Titre de la mesure d'aide	NL_BZK_CSDO Projectsubsidie Maritime Delta
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Algemene subsidieverordening Zuid-Holland (provinciaal blad 104, 19 juni 2013)
Type de mesure	Aide ad hoc
Modification d'une mesure d'aide existante	
Date d'octroi	A partir de 29.06.2015
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES
Type de bénéficiaire	petites et moyennes entreprises
Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	-
Pour les garanties	-
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention/Bonification d'intérêts
Référence à la décision de la Commission	-
Si cofinancement par des fonds communautaires	

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides en faveur des pôles d'innovation (art. 27)	50 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide
<http://www.zuid-holland.nl/loket/subsidies/subsidies/openbaar/>